FRCI
2368

CONVENTION NATIONALE.

Case
FRC
17013

RAPPORT

FAIT

AU NOM DU COMITÉ D'INSTRUCTION PUBLIQUE,

PAR DAVID, Député de Paris.

POUR l'explication de la médaille frappée en commémoration de la réunion civique du 10 Août 1793, & qui sera donnée aux envoyés des assemblées primaires, ainsi qu'aux membres de la Convention nationale.

IMPRIMÉ PAR ORDRE DE LA CONVENTION NATIONALE.

CITOYENS,

Vous avez renvoyé à votre comité d'instruction publique le décret par lequel vous avez voulu qu'il fût frappé une medaille pour perpétuer le souvenir de la

Revolution

THE NEWBERRY
LIBRARY

journée tant desirée du 10 août, & pour transmettre à nos neveux l'immortelle cérémonie par laquelle un grand peuple a sanctionné sa constitution.

Vous avez voulu également que votre comité vous présentât le mode d'exécution de cette médaille.

Je viens, en son nom, vous le soumettre dans un projet de décret qui, en renfermant vos intentions, exige de dispositions qu'il a cru nécessaires.

Un des momens les plus caractéristiques de cette fête, & que le temps n'effacera jamais de la mémoire des hommes, celui qui aura le plus frappé les sens de l'enfant qui commence à concevoir, & ceux du vieillard qui voit avec regret les siens se refroidir; celui où notre mère commune, *la Nature*, presse de ses fécondes mamelles la liqueur pure & salutaire de la régénération, est celui, citoyens, que nous avons choisi pour une des faces de cette médaille.

O vous, peuples stupides & féroces, peuples qui vous obstinez à nous faire la guerre quand nous vous rendons les bras, peuples aveugles, que n'avez-vous été témoins du spectacle sublime d'une nation de frères s'embrassant, & jurant à-la-fois, sous la voûte du ciel, de vivre républicains & de mourir républicains! Déchirez le voile épais qui vous couvre les yeux; redevenez hommes, le peuple français vous ouvre son sein: c'est pour la cause du genre humain, c'est pour la vôtre, ingrats, qu'il combat. Mais si, sourds à sa voix, insensibles à ses caresses, la soif de son sang vous tourmentoit encore, tremblez, esclaves, tremblez: ce peuple si bon, si aimant, connoît aussi sa dignité; la victoire est compagne de la vertu. Tremblez, vous dis-je: ce peuple, jaloux de ses droits, va se lever

en masse; ce sera pour vous écraser tous à la fois.

L'autre face de la médaille représentera cette arche qui a renfermé tous les votes des envoyés des assemblées primaires : notre sublime constitution en remet la surveillance sous la garde de toutes les vertus; elles seront représentées autour de l'arche, se tenant toutes par la main: les vertus sont sœurs, elles ne se séparent jamais.

Enfin, ce faisceau, symbole sacré de notre unité & de notre indivisibilité, y sera pareillement figuré.

Enfans rebelles, enfans qui vous complaisez à déchirer le sein de votre mère, pourquoi n'avez-vous pas également apporté la portion du faisceau qui vous étoit confiée? pourquoi n'êtes-vous pas venus la réunir avec les nôtres sur l'autel de la patrie? nous vous y attendions, nous vous cherchions des yeux. Mais, non! vous avez préféré les espérances mensongères des vils ambitieux soldés par nos ennemis pour vous égarer; vous les avez préférées aux tendres embrassemens de vos frères; vous avez voulu empoisonner leur bonheur. Malheureux, vous vous êtes trompés. Les plus purs étoient avec nous : rien n'a manqué à notre félicité.

Vous n'y étiez pas non plus, enfans impies de la même famille, fanatiques de la Vendée. Quoi! vous aviez pu choisir ce jour-là même pour percer le sein de vos frères! Ce sera donc dans le sang que l'impartiale *Histoire* sera forcée de tremper sa plume, pour transmettre à la postérité vos criminelles victoires.

Elle sera obligée de dire qu'il a pu se trouver dans cette belle famille des hommes assez stupides pour préférer l'esclavage à cette douce & si chère liberté. Non,

vous ne le souffrirez pas, Français ; vous vous montrerez dignes de ce nom ; vous vous en enorgueillirez même. Connoissez dans toute leur turpitude ces infames hypocrites, ces ministres imposteurs d'un Dieu qu'ils outragent ; ils vous donnent des reliques, des médailles : mais réfléchissez donc qu'elles sont profanées par la figure d'un roi ; n'oubliez donc pas qu'avant de les recevoir, vous étiez républicains ; arrachez-les vîte de dessus votre poitrine : nos reliques à nous sont dans nos cœurs, & non sur nos cœurs ; les nôtres, c'est la constitution : élevez vos ames enfin, & ne connoissez désormais d'autres maîtres que la loi.

PROJET DE DÉCRET.

ARTICLE PREMIER.

Il sera frappé une médaille, pour perpétuer le souvenir de la réunion républicaine du 10 août pour l'acceptation de la constitution.

II.

Cette médaille aura deux pouces de diamètre ; elle présentera sur une de ses faces la figure de la *Nature*, & la scène touchante de la régénération ; sur l'autre face, on verra l'arche de la constitution, & le faisceau, symbole de l'unité & de l'indivisibilité, avec ces mots :

Constitution, acceptée individuellement par les Français, & proclamée le 10 *août* 1793, *l'an deuxième de la République une & indivisible.*

III.

Le citoyen Dupré, graveur-général des monnoies de la République, eſt chargé de l'exécution de cette médaille.

IV.

Cette médaille ſera frappée en bronze, & ne pourra jamais l'être ni en or, ni en argent.

V.

Elle ſera envoyée à tous les commiſſaires des aſſemblées primaires, & diſtribuée aux membres de la Convention nationale.

VI.

Après la diſtribution, les coins en ſeront dépoſés aux archives nationales.

VII.

Il eſt défendu à tous citoyens de porter cette médaille en ſigne de décoration.

VIII.

Les coins des médailles frappées pour la fédération de 1790, ſeront briſés; aucun citoyen ne pourra porter ces médailles comme décoration, ſous peine d'être regardé comme traître à la République.

IX.

La Convention nationale abolit la diſtinction d'une

couronne murale accordée aux vainqueurs de la Bastille ; & ordonne que la médaille du 10 août sera distribuée à chacun d'eux, en reconnoissance de leur dévouement à la liberté.

DE L'IMPRIMERIE NATIONALE.